

VERS LA DIMINUTION DES CRISES BANCAIRES

Une interview de **Jean-Loup Soula**, docteur 2017 du LARGE par Marie Blum, doctorante en première année au LARGE.



Jean-Loup SOULA

Bonjour, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Bonjour, Jean-Loup Soula, j'ai soutenu ma thèse de doctorat le 28 novembre 2017. J'ai effectué mon doctorat au sein du Laboratoire de Recherche en Gestion et Economie (LaRGE) sous la direction de Joël Petey.

A quel moment avez-vous pensé faire un doctorat et pourquoi ?

J'ai commencé à penser faire un doctorat en quatrième année d'IEP de Strasbourg lorsque j'étais en filière Economie et Entreprise. Le master « Gestion financière

de la banque » de l'IEP que je souhaitais intégrer en cinquième année proposait un parcours recherche comprenant la rédaction d'un mémoire, en vue notamment de préparer un doctorat. Les travaux que j'ai effectués en cinquième année dans le cadre de ce mémoire ont confirmé mon choix.

Quel a été l'objet de votre thèse ?

Ma thèse porte sur la mesure et la gestion du risque de liquidité bancaire, c'est-à-dire la probabilité pour une banque de ne pouvoir faire face à ses obligations à horizon donné. Ce risque découle de l'activité principale des banques qui consiste à créer de la liquidité en permettant aux emprunteurs d'accéder à des financements et aux déposants de disposer à tout moment de leurs liquidités.

Quels résultats principaux avez-vous obtenus ? Y-a-t-il eu des surprises ?

La thèse comporte trois essais empiriques originaux. Le premier essai caractérise la fragilité des banques en développant une mesure du seuil de valeur des actifs d'une banque qui déclenche une ruée des créanciers, à l'origine des faillites des établissements bancaires. Le deuxième essai s'intéresse au processus industriel de production de la liquidité et cherche les déterminants de l'efficacité des banques en termes de business model bancaire. Un résultat intéressant est ici que les petites

banques relationnelles qui utilisent une information soft sont les plus efficaces lorsqu'il s'agit de collecter des dépôts et d'octroyer des crédits. Le troisième essai étudie l'exposition des banques au risque de liquidité. Les déterminants bilanciaux de la sensibilité des banques aux crises de liquidité sont analysés.

Y-a-t-il des implications sociétales de votre travail ?

De potentielles implications politiques ?

L'exposition excessive des banques au risque de liquidité est à l'origine des crises de liquidité. Cela justifie la mise en place d'une régulation du risque de liquidité bancaire notamment sous la forme des ratios prudentiels de liquidité prévus par Bâle III. Ces crises bancaires représentent un coût important pour les autorités publiques qui doivent soutenir les banques. La thèse contribue à une meilleure compréhension du risque de liquidité. Par ailleurs, le lien est analysé entre les mesures du risque de liquidité développées dans le premier et le troisième essai et l'exposition bilancielle des banques au risque de liquidité. Cela permet de souligner l'intérêt d'une régulation via les ratios prudentiels de liquidité mais également d'en approcher les limites.

Quelles compétences avez-vous développées pendant votre thèse ?

Au-delà des connaissances sur le sujet étudié, la thèse permet de développer en premier lieu des compétences en termes de

capacité de réflexion. Il s'agit de comprendre une littérature académique, de s'interroger sur ses limites et d'identifier une question de recherche qui apporte une contribution intéressante et originale. Ensuite la thèse permet de développer des compétences d'ordre méthodologique qui tiennent à la variété des techniques statistiques mobilisées, aux langages de programmation de différents logiciels, à la construction et à l'exploitation des bases de données, mais également à la présentation pédagogique de son propre travail dans le cadre des séminaires et des conférences et au commentaire critique et constructif des travaux des autres chercheurs.

Qu'est-ce que le doctorat vous a appris sur vous-même ?

Le doctorat comprend une large part de travail individuel et une extrême liberté. Il n'existe quasiment aucune contrainte en termes de temps de travail et de présence au bureau. En outre, la relation avec le directeur de thèse n'est pas hiérarchique mais dans la continuité de la relation étudiant/élève-professeur. Le début de la thèse permet de trouver son propre rythme de travail. Il n'y a pas de modèle universel. Il s'agit pour chacun de trouver celui qui lui permette d'avancer efficacement. Parfois, certains ajustements sont nécessaires et, in fine, la thèse aura appris à travailler par et pour soi-même.

Comment réussir son doctorat ? Avez-vous des conseils ?

Il faut échanger au maximum, dans le cadre

des séminaires, des conférences mais également de façon informelle au sein du laboratoire avec les professeurs et les doctorants. Cela permet d'enrichir le travail en donnant de nouvelles idées et en partageant des astuces méthodologiques. Je conseillerais également de saisir toute opportunité de séjour de recherche à l'étranger. Cette expérience permet d'une part de découvrir une démarche de recherche différente, propre au laboratoire d'accueil. D'autre part, l'accueil par un professeur à l'étranger donne un regard différent et approfondi sur l'un des essais de la thèse. Les laboratoires ne financent pas ces séjours le plus souvent mais il existe différentes bourses auxquelles il s'agit de candidater avec un projet de recherche.

Quelles perspectives avez-vous concernant votre avenir professionnel ?

Les activités d'enseignement qui m'ont été confiées par l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg dans le cadre du doctorat m'ont permis de confirmer mon choix d'orientation vers une carrière académique. J'ai déposé un dossier de qualification auprès du Conseil National des Universités (CNU).

Propos recueillis par **Marie Blum**, doctorante au LARGE.

Contact : jlsoula@unistra.fr

